

Brésil et France, coupables de passivité face au scandale de l'or illégal en Guyane

Le 27 juin 2012, deux militaires français engagés dans une opération de sécurisation du sud de la Guyane tombaient sous les tirs d'une bande de malfaiteurs liée à l'exploitation illégale de l'or (orpaillage clandestin).

Cet événement dramatique, ainsi que la mort d'un autre soldat en juillet 2010, sont à considérer comme une véritable déclaration de "guerre de l'or", résultat d'une inexorable dégradation de la situation.

En effet, malgré le déploiement d'opérations de lutte contre l'orpaillage illégal du territoire européen de Guyane dans le cadre du dispositif Harpie, malgré le démantèlement médiatisé d'importants villages illégaux, la situation sur le terrain n'a cessé d'empirer : dans le seul Parc amazonien de Guyane, territoire du sud de la Guyane qui comprend des populations d'Amérindiens, de Bushinengues et de Créoles, le nombre de chantiers illégaux actifs est fortement à la hausse depuis mars 2012. En dépit de ce contexte, la préfecture de Guyane choisit de ne pas informer sur l'ampleur globale du fléau.

Ce pillage de l'or à grande échelle s'appuie sur l'utilisation massive de mercure, qui permet d'amalgamer le minerai, puis se dissémine dans l'environnement et les chaînes alimentaires. Dans le Haut-Maroni, des habitants des communautés locales souffrent de contamination au mercure supérieure au seuil fixé par l'Organisation mondiale de la santé : l'empoisonnement chronique et insidieux vient s'ajouter aux morts violentes. Les bassins de vie du Haut-Maroni, comme de l'Oyapock, subissent le fléau de l'orpaillage. Les populations tirent une grande partie de leurs ressources du fleuve et de la forêt, qui sont fortement dégradés par l'orpaillage illégal, et elles subissent de plein fouet le corollaire de l'orpaillage que sont les divers trafics : drogue, alcool, prostitution, vols de pirogues et moteurs, pillage des cultures sur brûlis, des territoires de chasse, etc.

Pourquoi un tel constat maintes fois répété ? Combien de nouveaux morts devront encore être déplorés, au nom de la guerre de l'or et dans l'indifférence quasi-générale ?

Le phénomène de l'exploitation de l'or illégal est ancien, complexe, et implique de nombreux facteurs sociaux répartis de part et d'autre de la frontière franco-brésilienne. Depuis la dernière crise monétaire mondiale, l'or illégal a généré une économie parallèle spécifique, dont dépendent maintenant des dizaines de milliers de personnes en zone frontalière. Aucune solution pérenne ne peut être envisagée en l'absence d'une action judiciaire déterminée et adaptée au contexte, ainsi que sans mobilisation bilatérale réelle, impliquant conjointement le Brésil et la France.

C'est pourtant ce que prévoit d'initier l'accord bilatéral spécifique "entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République fédérale du Brésil dans le domaine de la lutte contre l'exploitation aurifère illégale dans les zones protégées ou d'intérêt patrimonial" : signé en 2008, il n'est à ce jour toujours pas ratifié par les élus brésiliens.

Par ailleurs, nous déplorons que lors des dernières discussions sur le partenariat stratégique franco-brésilien de décembre 2012, démarche conjointe entre le Brésil et la France, la problématique de l'or illégal de Guyane n'ait davantage été reconnue comme une des politiques de coopération prioritaires.

Un an après la déclaration de guerre de l'or, les signataires de cette lettre ouverte regrettent amèrement l'absence totale d'avancée dans la résolution de cette situation, pourtant parfaitement connue. Devant un tel scandale socio-environnemental, l'inauguration prochaine du pont sur l'Oyapock, censé réunir fraternellement les rives françaises et brésiliennes, pourrait raviver des tensions déjà fortes. Et un an avant l'ouverture de la prochaine Coupe du monde de football au Brésil, c'est l'image de ce pays qui s'écorne sur la scène européenne.

Signataires : Jean-Jacob Bicep, eurodéputé d'Ile-de France (Verts/ALE) ; Catherine Grèze, eurodéputée du Sud-Ouest (Verts/ALE), Nicole Kiil-Nielsen, eurodéputée de Bretagne (Verts/ALE), Aline Archimbaud, sénatrice de Seine-Saint-Denis (EELV), François-Michel Lambert, député des Bouches du Rhône (EELV), Chantal Berthelot, députée de Guyane (PS), Geneviève Gaillard, députée (PS) des Deux-Sèvres, Catherine Quéré, députée (PS) de Charentes-Maritimes, Philippe Germa, directeur général de WWF France, Allain Bougrain Dubourg, président de la Ligue pour la protection des oiseaux, Patricia Tabournel Prost, présidente de Guyane nature environnement, Benoît Hurpeau, Groupe d'étude et de protection des oiseaux en Guyane